

SARL CHASSE ET LOISIRS

BP 18

83340 Le Cannet-des-Maures

Tel : Relais de chasse 04.94.73.48.55 - Fax : 04.94.73.41.18

www.lareillane.com/email : yannick.cplv@wanadoo.fr

Le Luc, 6 avril 2010

Chers amis, chers clients,

C'est avec beaucoup de joie, que je vous annonce la naissance de la petite Pauline le 13 février, elle se porte à merveille ainsi que sa maman !

Nous allons nous retrouver prochainement, pour une journée convivialité le 24 avril au domaine à l'occasion d'un déjeuner avec la possibilité pour ceux qui le souhaitent de s'entraîner au sanglier courant ou de mener leur canne à pêche.(1)

Vous pourrez également reprendre contact avec votre territoire à partir de juin. Vous aurez la possibilité de mettre en présence votre chien sur du gibier de lâché, le tir à amorce sera uniquement autorisé.

Un grand merci pour votre participation à la saison 2009 / 2010, merci aux titulaires et aux bénévoles qui ont tout mis en œuvre pour que vous passiez de belles journées de chasse.

Je tiens aussi à remercier Henri qui est à nos côtés depuis bientôt 10 ans et qui prendra un peu plus de temps libre pour sa famille, chasser, voyager, tout en restant disponible et dévoué à Reillane. Je crois que vous êtes plusieurs à vouloir le suivre lors de chasses exotiques ! Avec CPLV bien sûr !

Le programme 2010 2011 est quasi identique au précédent, à votre demande, j'ai mis en place une action spéciale perdrix rouges.

*Pendant l'inter-saison, nous poursuivons des journées de **débroussaillage** afin de poursuivre **l'ouverture du milieu**, et leur entretien.*

***La louveterie** intervient pour **la régulation des renards**.*

L'apport de 500 perdrix et 500 faisans courant juillet, aout sera reconduit.

*De manière à maintenir le fond de chasse toute la saison, je vous demande **d'effectuer des prélèvements raisonnés aux alentours de 5 pièces**, cette consigne a été suivie et les résultats se sont très vite faits sentir.*

Pour l'ouverture générale, je vous offre 3 pièces, pensez à réserver au plus tôt.

Je programme des journées spécifiques à la perdrix rouge, inscrivez vous à nos journées « MANCHA », le 12 septembre sur le territoire de Rive Droite en exclusivité, les 25 et 26 septembre, 09, 10, 30 et 31 octobre et pour la fermeture de la perdrix le 11 novembre . Lors de ces journées 20 perdrix seront lâchées par chasseur pour 290[€]/personne, repas compris.

La restauration, le mercredi, ne sera pas proposé, sauf sur demande spécifique, la chasse restera organisée et il y aura la possibilité de profiter du barbecue. Durant la saison, l'accueil au rendez- vous de chasse se fera à 7H15 au lieu de 7 H, puis 7H30 début novembre,

Concernant la chasse du sanglier, vous retrouverez notre équipe animée par Christian, Tristan, Nanou, et Jean-Marie, et vos chefs de lignes Gérard, Henri et Maurice. Les indices de présence laissent présager une belle saison !

***L'objectif commun** aux gestionnaires du massif et de la plaine des maures sera de maintenir notre population et de tirer en dessous de 50kg, en évitant de tuer les laies !*

Un agrainage au bois sera réalisé en dispersé 1 fois par semaine en complément des agrainoirs fixes pour prévenir des dégâts aux cultures pendant la période critique, 12 dates seront programmées cette saison, les mercredi jeudi et samedi.

A très bientôt, bien amicalement,

Yannick AUDIBERT

(1) Vos épouses sont les bienvenues, déjeuner 25 €, tir au sanglier courant tir illimité 10 €.
Pêche 22 €

CHASSE PECHE LOISIRS VOYAGES vous propose ses destinations chasse et pêche en France et à l'étranger, contacter Yannick AUDIBERT au 04 94 73 20 43, yannick.cplv@wanadoo.fr et consulter également le site www.CPLV.FR

Mais aussi ses destinations tourisme, contacter Aude et Audrey au 04 94 73 44 66 , consulter également www.cplv-voyages.com pour recevoir nos promotions inscrivez- vous sur l'adresse mail : contact@cplv.fr

CHASSE AU PETIT GIBIER

NOUVEAU ET JEUNE CHASSEUR 85 euros / personne

première année de permis et ou âgé de moins de 20 ans. 3 pièces et petit déjeuner.

LA CHASSE A LA JOURNEE : 145 euros / personne

Pour des chasseurs qui désirent s'offrir une journée de chasse de temps en temps et récompenser leur chien. Petit déjeuner et déjeuner sont servis au rendez-vous de chasse. La journée de chasse comprend 5 pièces nobles de lâcher.

Matinée ou après-midi de chasse hors déjeuner : 115 €

LA JOURNEE ULTRA : 190 euros / personne - Base 6 chasseurs

Pour une chasse d'affaire, pour se faire plaisir, pour dresser son chien vous aurez le même programme qu'à la journée... mais avec 8 pièces nobles et un territoire séparé. (*Spécialement conçu pour les personnes en groupe, mais aussi pour les entreprises désireuses de fidéliser leurs clients, prescripteurs et partenaires*).

L'ACTION : 2360 euros / personne *

Organisation par sous territoires

- 20 journées avec lâcher de 5 pièces nobles,
- 10 journées sans lâcher (*Les journées sans lâcher ne sont valables que pour une saison*)
- 1 journée gratuite.
- Supplément repas 30 euros (à payer sur place), petit déjeuner, déjeuner, café et vin compris.
- Supplément gibier 18 euros pièce.

LA DEMI-ACTION : 1250 euros / personne *

Organisation par sous territoires.

- 11 journées avec lâcher de 5 pièces nobles,
- 5 journées sans lâcher (*Les journées sans lâcher ne sont valables que pour une saison*)
- Supplément repas 30 euros (à payer sur place) petit déjeuner, déjeuner, café et vin compris.
- Supplément gibier 18 euros pièce

Ces journées sont sous forme de carnet de tickets. Ils ne sont pas nominatifs, vous pouvez les offrir à vos amis ou partenaires.

L'ACTION PERDRIX : 890 euros / personne *

Organisation par sous territoires.

- 7 journées avec lâcher de 7 pièces nobles,
- Supplément repas 30 euros (à payer sur place) petit déjeuner, déjeuner, café et vin compris.
- Supplément gibier 18 euros pièce

Ces journées sont sous forme de carnet de tickets. Ils ne sont pas nominatifs, vous pouvez les offrir à vos amis ou partenaires.

LE WEEK-END CHASSE : 420 euros / personne

Formule 2 nuits / 2 jours de chasse en chambre double en pension complète.

Non chasseur : 160 Euros

ACTION : Pour réserver votre ACTION, nous vous demandons un acompte de 50 % à la réservation et le solde au 15 JUILLET.

CHASSE AU GRAND GIBIER

Programme :

2 dates de pré-ouverture 25 août et 8 septembre

Septembre samedi 18 et jeudi 30

Octobre jeudi 14 et 28

Novembre Battue des Maures mercredi 3

Reillanne mercredi 10 et samedi 20

Décembre jeudi 02 et 16

Janvier jeudi 6

LA CHASSE A LA JOURNEE :	135 euros / personne
---------------------------------	-----------------------------

- la venaison
- le petit déjeuner et le déjeuner vin compris et venaison.

L'ACTION SANGLIER :	1300 euros / personne
----------------------------	------------------------------

- 10 Journées de chasse en battue avec meute et piqueur.
- la venaison,
- le petit déjeuner, le déjeuner et vin compris.
- 6 tirs au sanglier courant

Reconductible d'une saison sur l'autre, pas nominative.

Tout actionnaire est considéré comme présent et doit nous prévenir de toute absence, les journaliers réservent au plus tôt.

Organisation et sécurité :

- gilet fluo obligatoire
- co-voiturage par ligne de poste pour réduire le bruit
- Respect des angles de tir à 30 degré.
- fin de battue : les postiers doivent attendre le passage des chefs de ligne
- penser à rattraper les chiens
- nous retourner la copie de votre permis de chasse et la validation annuelle avant le 30/07/2010, Trompe obligatoire

Formalités obligatoires : Permis de chasser et validation pour le département du Var petit et ou gros gibier, Assurance responsabilité civile chasse pour la saison de chasse

-

SANGLIER COURANT

6 tirs (3 tirs à gauche / 3 tirs à droite) : 15 €, 10 tirs 20 €

Sur réservation ☎ 06 18 86 13 17 ou 04 94 73 48 55

Validation de votre permis de chasser : merci de bien vouloir nous retourner par courrier, la précédente validation de votre permis, ainsi que votre date de naissance en nous précisant la validation souhaitée et si vous désirez que l'on souscrive l'assurance RC.